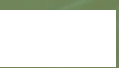




An Agricultural
Sciences Company

Plus sûr, plus efficace,
plus facile d'emploi

 **Allié® Max SX®**

Herbicide

ISSUE DE LA TECHNOLOGIE SX®

DICOTYLÉDONES DANS LES CÉRÉALES : PRESSION CROISSANTE

D'après un relevé de flore réalisé en 2014 ⁽¹⁾, les agriculteurs observent une pression croissante d'adventices telles que les géraniums, les ombellifères, le coquelicot, la matricaire, la pensée, les crucifères, le fumeterre, le mouron, le chardon, le rumex.

Dans les rotations courtes, plusieurs de ces mauvaises herbes, difficiles à contrôler dans le colza, doivent impérativement être gérées avec la plus grande efficacité dans les céréales.

(1) Source : Panel ADquation

Enquête

80 % des agriculteurs expriment leur intérêt pour des produits présentant une efficacité renforcée contre certaines mauvaises herbes telles que le chardon, le fumeterre, la pensée, le coquelicot ...

Source : Enquête ADquation pour FMC – 500 agriculteurs



Géranium



Fumeterre



Pensée



Anthriscue



Coquelicot



Chardon

NETTOYAGE DES PULVÉRISATEURS : DES ATTENTES POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Le nettoyage des pulvérisateurs est une bonne pratique agricole largement suivie par les agriculteurs : après application d'une sulfonylurée, 99 % des agriculteurs nettoient leur pulvérisateur. Les producteurs de colza et de betteraves sont particulièrement vigilants à ne pas laisser de résidus de produits dans leur pulvérisateur. ⁽¹⁾

(1) Etude Kynetech pour FMC

Enquête

85 % des agriculteurs sont intéressés par la sécurité additionnelle apportée par Allié® Max SX® pour les cultures traitées après application sur céréales.

Source : Enquête ADquation pour FMC – 500 agriculteurs



DE 2 FEUILLES À DERNIÈRE FEUILLE DÉVELOPPÉE CONTRE LES DICOTYLÉDONES ET LES VIVACES DE TOUTES LES CÉRÉALES



Allié® Max SX® s'utilise de 2 feuilles à dernière feuille développée des céréales.

La dose de Allié® Max SX® peut être adaptée, en fonction des mauvaises herbes présentes dans la parcelle et de leur stade.

Allié® Max SX® provoque l'arrêt immédiat de la croissance des mauvaises herbes sensibles limitant au plus vite la concurrence pour la céréale.

Dans les tests menés par FMC, les symptômes de Allié® Max SX® ont été observés plus rapidement sur de nombreuses mauvaises herbes (chardons, pensée, chénopode) par rapport à une référence sulfonilurée DF.

La destruction complète des mauvaises herbes survient en moyenne 30 à 45 jours après traitement.



Blé



Orge



Avoine



Seigle d'hiver

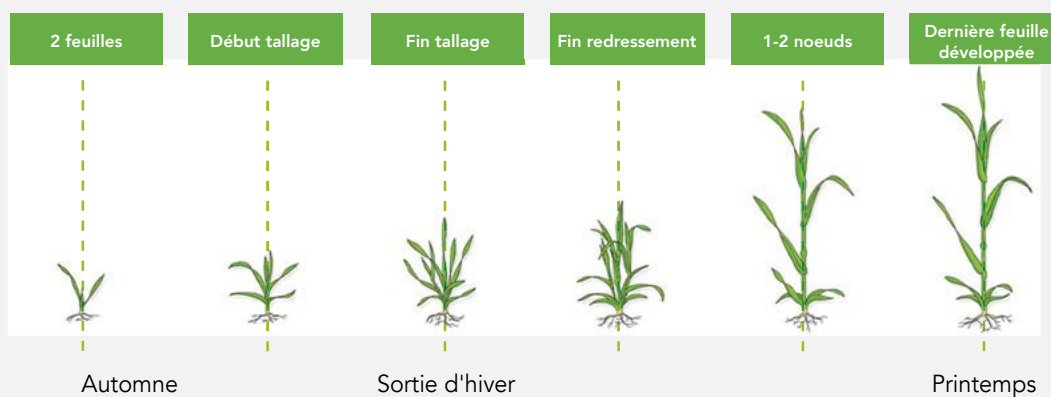


Triticale



Epeautre

Stades phénologiques des céréales



Allié® Max SX® seul ou en mélange*

*Mélange possible avec la plupart des antigraminées ou / et antidyctylédones + Huile.

15 à 20 g/ha⁽¹⁾

25 à 35 g/ha⁽²⁾

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques des mélanges de produits phytopharmaceutiques.

(1) A l'automne (avant repos végétatif), Allié® Max SX® est homologué à la dose de 20 g/ha maximum.

(1) Suite à une utilisation sur céréales d'hiver n'ayant pas atteint le stade de croissance BBCH 20, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du metsulfuron-méthyl plus d'une année sur deux.

(1) Cas particulier des sols alcalins à l'automne : Allié® Max SX® doit être appliqué un automne sur deux soit à la dose de 15 g/ha à partir du stade 2 feuilles de la céréale, soit à la dose de 20 g/ha à partir de 44 jours après émergence de la céréale.

(2) Suite à une utilisation sur céréales de printemps, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du metsulfuron-méthyl plus d'une année sur deux.



EFFICACE CONTRE PLUS DE 60 DICOTYLÉDONES ET VIVACES

SPECTRE CONTRE LES ADVENTICES LES PLUS RÉPANDUES EN FRANCE

	Stade jeune Dose optimale (g/ha)	Sensibilité	Stade développé Dose optimale (g/ha)	Sensibilité
Aethuse	30		35	
Alchemille	20		35	
Ammi élevé	25		30	
Anthemis	20		25	
Anthrisque	25		30	
Bleuet	35		35	
Capselle	20		35	
Chardon des champs	25		35	
Chénopode	35		35	
Coquelicots(*)	20		25	
Fumeterre	35		35	
Géranium disséqué	20		30	
Géranium à feuilles rondes	20		30	
Géranium mou	20		30	
Lamier pourpre	20		35	
Lamier amplexicaule	20		35	
Lampsane	25		35	
Matricaires(*)	20		25	
Mercuriale	35		35	
Miroir de Vénus	25		35	
Moutarde	20		35	
Myosotis	25		35	
Pensée	30		35	
Ravenelle	25		35	
Renouée persicaire	20		35	
Renouée oiseaux	35		35	
Repousse Colza(**)	15		25	
Rumex	25		25	
Scandix	25		30	
Séneçon(*)	25		35	
Stellaire(*)	20		25	
Véronique de Perse	35		35	

* Des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org) ou sont en cours d'identification.

** Hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS.

Très sensible : >95 %	Sensible : 85-95 %	Moyennement sensible : 70-85 %
--------------------------	-----------------------	-----------------------------------

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR SIMPLIFIÉE IDENTIQUE QUEL QUE SOIT LE PULVÉRISATEUR

Étape 1

1. Rinçage



2. Nettoyage des buses et filtres



3. Vidange



- Vider entièrement la cuve sur une aire de nettoyage sécurisée.
- Rincer soigneusement et complètement les surfaces internes de la cuve (couvercle compris) à l'eau claire en utilisant 10 % au moins de la capacité de la cuve et en veillant à enlever tout dépôt visible.
- Rincer à l'eau claire la pompe et les rampes.
- Vider le reste de l'eau de rinçage de la cuve.
- Enlever les embouts de buse et les filtres puis les nettoyer séparément à l'eau claire.

Étape 2

1. Rinçage



- Répéter le rinçage et vider la cuve.

2. Vidange



FMC préconise l'utilisation de All Clear® Extra NF en cas de mélange avec des produits non issus de la technologie SX® ou si la cuve n'avait pas été nettoyée avant le traitement. Dans ces deux situations, c'est toujours la procédure de nettoyage la plus stricte qui s'applique.

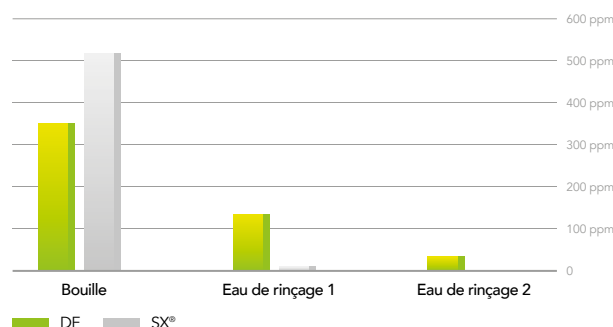


SÉCURITÉ RENFORCÉE POUR LES CULTURES TRAITÉES ENSUITE

Grâce à la technologie SX®, Allié® Max SX® se dissout parfaitement dans l'eau.

Un nettoyage simplifié du pulvérisateur suffit à éliminer tout dépôt : le même pulvérisateur peut être utilisé pour traiter les autres cultures en toute sécurité.

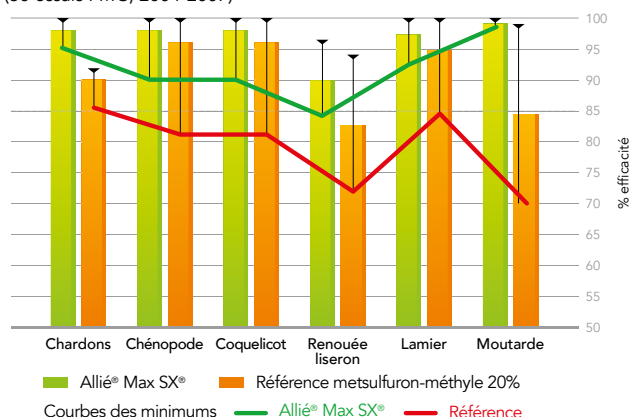
Concentrations des sulfonyles DF et SX® lors des différentes étapes de la procédure de nettoyage simplifiée « SX » (en ppm) (Test FMC)



EFFICACITÉ RENFORCÉE PUISSANCE, RÉGULARITÉ ET RAPIDITÉ

Grâce à l'association de deux molécules complémentaires, Allié® Max SX® contrôle plus de 60 dicotylédones annuelles et vivaces, y compris certaines mauvaises herbes difficiles à détruire telles que les géraniums, les ombellifères, les fumeterres, les coquelicots, les chardons.

Régularité à la dose d'homologation
(30 essais FMC, 2004-2007)



CULTURES SUIVANTES : LARGE LISTE

Validée au champ, la liste des cultures suivantes peut être implantée après utilisation de Allié® Max SX® sur la céréale :

Eté, automne

- | | | |
|---|---|--|
| - Céréales | - Pois d'hiver | - Couvert de jachères à base de graminées, trèfle blanc, trèfle incarnat, trèfle violet, trèfle souterrain, moutarde blanche |
| - Graminées fourragères | - Lin d'hiver | |
| - Colza d'hiver (semis à partir du mois d'août) | - Vesce | |
| - Féverole d'hiver | - Principaux engrais verts (moutarde, radis, phacélie) ⁽¹⁾ | |

Printemps

- | | | |
|---------------------|------------------|----------------------|
| - Céréales | - Maïs | - Lin |
| - Betteraves | - Haricots | - Sorgho |
| - Pois protéagineux | - Endives | - Colza de printemps |
| - Pois de conserve | - Pomme de terre | - Féverole |
| - Tournesol | - Soja | - Vesce |

En l'absence d'information, attendre un délai de précaution de 16 mois pour le semis de toute autre culture.

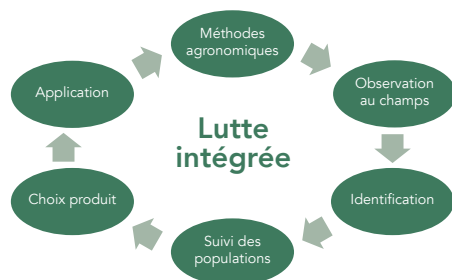
⁽¹⁾ Effet dépressif possible si mauvaise implantation.

Allié® Max SX®
Herbicide

FMC | An Agricultural
Sciences Company

FICHE D'IDENTITÉ

AUTORISATION DE VENTE	N° 2090054
COMPOSITION	14,3 % de metsulfuron-méthyle + 14,3 % de tribénuron-méthyle
FORMULATION	Granulés solubles dans l'eau (SG)
CULTURES ET DOSES AUTORISÉES	Blé tendre d'hiver ⁽¹⁾ et de printemps : 35 g/ha Épeautre ⁽¹⁾ : 35 g/ha Blé dur d'hiver ⁽¹⁾ et de printemps : 35 g/ha Orge d'hiver ⁽¹⁾ et de printemps : 35 g/ha Avoine d'hiver ⁽¹⁾ et de printemps : 35 g/ha Seigle ⁽¹⁾ : 35 g/ha Triticale ⁽¹⁾ : 35 g/ha ⁽¹⁾ 25 g/ha en application d'automne Autorisé sur céréales destinées à la production de semences et à la panification. Inscrit sur la liste des spécialités recommandées sur orge de brasserie par Malteurs de France et Brasseurs de France.
NOMBRE D'APPLICATION	1 traitement par culture
CONDITIONS D'EMPLOI	Sur sols alcalins (pH > 7), application un automne sur deux à la dose de 25 g/ha
CLASSEMENTS	Toxicologique : H373 - Ecotoxicologique : H410
DÉLAI DE RENTRÉE	6 heures
ZONE NON TRAITÉE	5 mètres par rapport aux points d'eau
DÉLAI AVANT RÉCOLTE	Dernière feuille développée (BBCH39)



FMC ENCOURAGE L'UTILISATION DE MÉTHODES DE LUTTE INTÉGRÉE POUR LA PROTECTION DES CULTURES QUI COMPRENNENT :

1. Des méthodes agronomiques afin de limiter les populations d'adventice
2. Des observations au champ et toute méthode de caractérisation permettant :
 - une identification précise de l'adventice
 - un suivi des populations
3. Une alternance et/ou association de modes d'action différents et efficaces sur l'adventice ciblée
4. Un déclenchement raisonné des applications en fonction de l'adventice ciblée et de son seuil de nuisibilité

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



► N'utilisez les produits phytomédicaments que si nécessaire.



► Protégez votre santé et celle de votre entourage.



► Surveillez les conditions météorologiques.



► Protégez les points d'eau.



► Protégez les pollinisateurs.



► Préservez la faune sauvage.



D'INFOS SUR WWW.MON-PHYTO-PRATIQUE.FR : FLASHEZ-MOI

Allié® Max SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 143 g/kg (14,3 % p/p) de tribénuron-méthyle et 143 g/kg (14,3 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n° 2090054. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Allié et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Crédits photos : Shutterstock - Juin 2024



ATTENTION - H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.